

Charleville-Mézières, le 20 mars 2020

NOËL BOURGEOIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

La crise sanitaire majeure à laquelle notre pays se trouve aujourd'hui confronté va entraîner des conséquences durables sur de nombreux pans de la société et sur l'ensemble de notre territoire, en particulier sur le tissu économique et social de proximité.

A ce titre, je me permets, en tant que Président de Conseil départemental, de vous soumettre une proposition qui serait selon moi de nature à atténuer les effets très graves de la chute de l'activité qui va inévitablement se produire à court terme et aboutir au dépôt de bilan de très nombreuses PME et entreprises artisanales.

Il serait à mon sens particulièrement opportun de rétablir, le plus rapidement possible et au moins jusqu'à la fin de la crise et au retour d'activités normales, la faculté donnée aux Départements d'accorder des aides économiques directes, sous forme de subventions, aux PMI-PME et artisans de leur territoire, dans une limite d'effectifs plafonnée par exemple à cinq salariés, pour leur permettre de surmonter la chute brutale de leurs activités et éviter la mise au chômage des personnels.

Les Départements, acteurs de proximité qui ont déjà permis par le passé d'intervenir en soutien à ces agents économiques pour maintenir et développer l'emploi local, se trouvent eux-mêmes aujourd'hui en capacité de dégager certains moyens financiers à cette fin, ne serait-ce que parce qu'un certain nombre d'investissements vont se trouver dès maintenant différés, concourant d'ailleurs à la baisse globale d'activité.

Cette faculté que le Gouvernement pourrait rapidement donner aux Départements dans le cadre des dispositions d'urgence prises actuellement et qui pourrait être concertée avec les interventions des Régions, serait un signal fort et apprécié donné aux entreprises et à nos concitoyens.

Je suis persuadé que la mobilisation de tous les acteurs et moyens publics, à tous les échelons, est aujourd'hui impérative pour préserver l'économie et la cohésion de notre pays et que vous serez sensible à ma démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute et respectueuse considération et de mon entier soutien.

Noël BOURGEOIS
2020.03.20 12:25:58 +0100
Ref:20200320_110633_1-1-S
Signature numérique
Le Président du Conseil Départemental

NOËL BOURGEOIS